

AUX ANNONCEURS

Notre journal existe depuis plus de 46 ans. Sa circulation au Canada et aux États-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le district de Saint-Hyacinthe.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST HYACINTHE, 20 AVRIL 1899

LES HERITIERS DES ÉTEIGNOIRS

Le *Soleil* essaie de défendre le gouvernement Marchand au sujet de sa recrudescence dans la question du minimum de salaire pour les instituteurs et institutrices.

Mais il a beau ergoter, il ne réussira pas à blanchir son mauvais client.

L'organe libéral veut faire croire que c'est dans l'intérêt de l'instruction publique et des instituteurs eux-mêmes que le gouvernement a refusé de sanctionner la résolution du Conseil de l'Instruction publique établissant un minimum. Il se lance dans le champ des hypothèses; il prend le cas d'une paroisse où il y aurait six écoles, où le salaire des institutrices serait de \$70, où la subvention du gouvernement serait de \$90, et la contribution municipale de \$330, où le gouvernement retirerait sa subvention, et où, comme résultat, les institutrices ne recevraient plus que \$55.

Tout cela c'est de la fantaisie. Ce qui est vrai, c'est ce que, dans une foule de cas, la fixation du minimum améliorerait le sort des instituteurs et institutrices. Placées entre l'alternative de fermer des écoles ou d'augmenter d'une fraction, minime après tout, le taux de la cotisation scolaire, la plupart des municipalités augmenteraient la cotisation et paieraient à leurs institutrices un salaire décent. Le temps est passé où des commissaires d'écoles pourraient impunément fermer des écoles dans une municipalité, pour l'amour de quelques piastres. Et si de tels cas pouvaient se présenter, ce seraient des cas extrêmes. Nous avons heureusement marché, depuis 1846; l'opinion publique est plus éclairée qu'elle ne l'était alors, et elle n'a besoin que d'être stimulée. La fixation du minimum serait un stimulant.

D'ailleurs toutes les autorités les plus compétentes en cette matière se sont prononcées dans le sens de cette réforme.

Dès 1856, dans son premier rapport, M. Chauveau sollicitait le gouvernement « de fixer le minimum de salaires des instituteurs et institutrices. » Depuis cette époque cette question a toujours été agitée.

On lit dans le rapport du surintendant pour l'année mil huit cent quatre-vingt :

« Une des premières réformes que j'ai demandées est l'augmentation du traitement des instituteurs... la seule manière de trancher la question est de fixer un minimum de traitement. »

Le 28 janvier 1893, à la 103e réunion de la conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, sur proposition de M. Magnan, appuyée par M. J. Ahearn, il fut résolu :

« Qu'un minimum de salaire devrait être fixé par la loi pour chaque classe d'instituteurs et institutrices des écoles primaires sous le contrôle des commissions scolaires ;

« Que l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval prie respectueusement les honorables membres du comité catholique du conseil de l'Instruction publique de recommander au gouvernement de présenter une loi dans ce sens à la législature aussitôt que possible. »

Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

Au congrès des inspecteurs d'écoles à St-Hyacinthe, en 1895, la résolution suivante fut aussi adoptée :

« M. Vien propose, secondé par M. Dupuis :

« Que ce congrès est d'opinion qu'un minimum de traitement pour les instituteurs et les institutrices devrait être fixé, et il prie le comité du conseil de l'Instruction publique de prendre cette réforme en leur plus sérieuse considération à leur prochaine réunion. »

Dans sa séance du 20 mai 1897, le comité catholique du conseil de l'Instruction publique adopta, sur proposition de l'hon. M. Masson, cette résolution :

« Que ce comité fixe un minimum de traitement pour les instituteurs et institutrices et que la subvention scolaire soit retranchée à toute municipalité qui ne se conformera pas aux règlements adoptés à cet effet et que ce minimum soit fixé à cent piastres en sus de toutes charges ou avantages attachés à l'école. »

Le gouvernement ayant d'abord sanctionné, puis retiré sa sanction à cette résolution, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adopté cette nouvelle résolution à sa séance du 11 mai dernier :

« Que ce comité recommande de fixer un minimum de traitement pour les instituteurs et institutrices et que la subvention scolaire soit retranchée à toute municipalité qui ne se conformerait pas au règlement qui sera adopté à ce sujet.

« Que ce minimum est fixé à \$100, en sus de toutes charges et avantages attachés à leurs écoles.

« Que ce règlement ne soit pas appliqué aux écoles pauvres et réputées telles par ce comité. »

Enfin dans le dernier numéro de l'*Enseignement Primaire*, le zélé et intelligent directeur de cette excellente publication, M. le professeur Magnan a écrit ce qui suit :

« Afin de protéger efficacement le corps enseignant, on devrait "décréter" que toute municipalité qui donne MOINS de "cent piastres" à une institutrice munie d'un brevet pour école élémentaire, moins de "cent cinquante" à une institutrice munie d'un brevet pour école modèle, moins de "deux cent cinquante" à un instituteur muni d'un brevet pour école élémentaire et moins de "trois cents" à un instituteur muni d'un brevet pour école modèle, on devrait décréter, disons-nous, que telle municipalité ne recevra AUCUN OCTROI du gouvernement.

« Le remède serait peut-être un peu violent, mais il ne dépasserait pas la profondeur du mal. »

Devant ce concert imposant des autorités les plus compétentes, que peuvent les arguties du *Soleil* ?

Dans son désir d'innocenter le gouvernement, il pousse l'aberration au point d'en appeler aux préjugés détestables que tous nos patriotes les plus éclairés se sont efforcés de combattre depuis 1841. Il pousse le cri de coercition :

« Nous ne voulons que signaler les inconvénients de ce système qui ne veut ni plus ni moins que mettre le couteau sous la gorge aux municipalités et démontrer les dangers de la mesure. Nous savons que la coercition est chose favorite aux gens du *Courrier du Canada*, mais nous savons aussi qu'il vaut mieux faire appel à la saine raison de nos populations pour en obtenir des concessions que de venir les forcer à faire une chose qui peut leur être impossible. »

C'est là exactement le langage que tenaient les éteignoirs de 1846. Lorsque les LaFontaine, les Morin, les Vigor firent adopter la loi qui imposait le système de cotisation obligatoire, la taxe scolaire, les rétrogrades, les démagogues ignares poussèrent le cri de coercition, amenèrent les populations contre la taxe, et soulevèrent les passions jusqu'à ce point que des maisons d'école furent incendiées. Ce fut la "guerre des éteignoirs."

Le *Soleil* est l'héritier des éteignoirs de 1846.

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique n'a pas demandé l'impossibilité. Il a pourvu au cas où une municipalité serait trop pauvre pour payer \$100. Telle municipalité serait exemptée du minimum.

Le fond de l'affaire, c'est que le gouvernement Marchand a eu peur de l'impopularité, c'est qu'il a reculé devant les préjugés, démontrant ainsi combien il est incapable de réaliser les réformes dont il s'est déclaré le champion.

(C. du Canada.)

MGR O'CONNOR

Mgr O'Connor, le nouvel archevêque de Toronto, prendra possession de son siège le 3 mai prochain. Les cérémonies de l'installation auront lieu dans la cathédrale et promettent d'être des plus imposantes. La plupart des archevêques et évêques du Canada ainsi qu'un grand nombre de prélats américains seront présents.

QUERIT LE RHUME EN UN SEUL JOUR.—Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Le prix 25 cents rendus, si elles ne guérissent pas.

Propriétaires et Locataires

LOI QUI RÉGLES LES DROITS DES PARTIES CONCERNANT LES LOYERS

A cette époque de l'année, où tant de personnes songent à changer de domicile, comme à chaque retour du mois de mai, nous croyons être utile à nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux un tableau sommaire de la loi ayant rapport aux baux et aux déménagements.

BAIL

Les personnes qui occupent une propriété avec la permission du propriétaire et sans bail, sont considérées comme locataires, et sont tenues de payer le loyer annuel. L'occupation de la propriété est considérée comme un bail annuel, qui expire le 1er mai s'il s'agit d'une maison, et le 1er octobre si la propriété en question est une ferme.

Si les occupants restent en possession de la propriété plus de huit jours après l'expiration d'un bail, sans recevoir d'avis du propriétaire ou sans annoncer l'intention de partir, le bail est tacitement renouvelé pour une autre année ou pour la période mentionnée dans le bail, si elle est de moins d'un an.

Quand la durée d'un bail n'est pas mentionnée, le bail est considéré comme pour un an, si le prix de la location est pour l'année; pour un mois, si le prix est au mois, et pour un jour si le prix est pour un jour.

Quand la durée du bail est incertaine, celui qui veut y mettre fin, propriétaire ou locataire doit donner avis de trois mois, si le loyer était payable par trimestre ou par période plus longue; un avis d'un mois, si le loyer était payable plus souvent qu'à chaque trimestre.

Le bail écrit prend fin au temps y mentionné, et il n'y a pas d'avis nécessaire.

DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ

Quand un incendie se produit dans la propriété locative, il y a toujours présomption légale que c'est par la faute du locataire, il est responsable de la perte causée vis-à-vis du propriétaire.

Le locataire lorsqu'il a donné avis de départ, est obligé de donner au propriétaire les facilités raisonnables pour faire visiter la maison. Cela ne veut pas dire que le propriétaire a le droit d'envoyer jour et nuit des gens pour voir la maison. Le locataire satisfait à cette obligation s'il met à la porte une pancarte indiquant les heures et les jours où l'on peut visiter. On croit que deux heures par jour et trois jours par semaine suffisent pour libérer le locataire de son obligation.

Le locataire a le droit de sous-louer ou de négocier son bail, à moins d'une stipulation contraire.

RÉPARATIONS DE RIGUEUR

Le locataire est obligé de faire à la propriété certaines petites réparations qui deviennent nécessaires pendant qu'il l'occupe. Ainsi, le locataire doit réparer le plâtre des murs; les planchers, lorsqu'ils sont partiellement brisés, et non, lorsqu'ils tombent en ruine; les vitres des fenêtres, à moins qu'elles ne soient brisées par la grêle ou d'autres accidents inévitables, dont le locataire ne peut être tenu responsable; les portes, les chassiss, les volets, les serrures, etc. Le locataire n'est pas obligé de faire les réparations rendues nécessaires par l'âge de la propriété ou par une raison incontrôlable.

EN DÉFANT DE PAIEMENT DE LOYER

Chaque fois que le loyer n'est pas payé lorsqu'il est dû, le propriétaire ou locataire peut avertir, par écrit, le locataire d'avoir à quitter la maison louée dans un délai de pas moins de trois jours, et si le locataire part dans le délai mentionné, sa dette lui est remise. Par contre, si le locataire ne s'en va pas dans le délai prescrit, tous ses meubles et effets de ménage peuvent être saisis, sans qu'il puisse même se prévaloir de l'article du code concernant les exemptions de saisie.

ARTICLES EXEMPTS DE SAISIE

L'article 598 du code de procédure civile déclare exempts de saisie les articles suivants : 1. Les lits, bois de lit et la literie pour le débiteur et sa famille ; 2. Les vêtements ; 3. Deux poêles avec le tuyau, une crémalière et ses accessoires ; 4. Les ustensiles de cuisine, couteaux, fourchettes, cuillers, et vaisselle qui servent à la famille, deux tables, deux étagères, une lampe, un miroir, un lavabo avec les accessoires de toilettes, deux malles, le tapis qui couvre les planchers, une horloge, un canapé et douze chaises, pourvu que la valeur totale de ces effets ne dépasse pas cinquante piastres ; 5. Les ronets ou métiers à tisser pour l'usage domestique, une hache, une scie, un fusil, six pièges, lignes à pêcher et filets, une cuvette, une machine à laver, une machine à tordre, une machine à coudre, deux seaux, trois fers à repasser, une brosse à cirer les bottes, une brosse à laver, un balai ; 6. Cinquante volumes et tous les dessins ou peintures ex-

entés par le débiteur ou par les membres de sa famille, pour leur usage ; 7. Une quantité suffisante pour trois mois de combustible et de comestibles ; 8. Une paire de chevaux de labour, ou une paire de bœufs et un cheval, une voiture d'été, une voiture d'hiver, et l'attelage qui sert au charretier ou au cocher à gagner sa vie, une vache, deux cochons, quatre moutons, le foin et le fourrage nécessaires pour l'entretien de ses animaux ; et les instruments aratoires ; une charrue, une herse, une voiture de travail, un tombereau, une charrette à foin et tout ce qui est nécessaire à la culture ; 9. Les livres traitant de la profession ou du métier du débiteur, jusqu'à une valeur de \$200 ; 10. Les outils et accessoires employés par le débiteur dans l'exercice de son état, jusqu'à la valeur de \$200 ; 11. Quinze ruches d'abeilles.

La mort de l'un ou de l'autre des parties contractantes ne met pas fin à un bail.

FABRICATION DU VIN D'ÉRABLE

VIN DE SÈVE D'ÉRABLE

L'eau ou sève d'érable, concentrée au degré convenable, donne un produit meilleur que celui qu'on obtient avec le sirop ou le sucre.

Concentration.—On évapore l'eau d'érable dans un évaporateur ordinaire jusqu'à ce qu'elle marque tout au plus au densimètre (ou mustimètre) 1,100 ; si on employait l'aéromètre Beaumé, celui-ci marquerait alors 13°1. (On peut se procurer à Québec un densimètre avec épreuve pour contenir les prises d'échantillons du liquide.) À défaut de ces instruments on pèse le liquide sucré : celui-ci doit peser 11 lbs au gallon pour être au degré maximum de concentration voulue. On peut évidemment concentrer moins ; dans ce cas, le vin sera moins alcoolique, moins riche, mais fermentera un peu plus facilement.

La sève concentrée à point est introduite chaude ou tiède dans un tonneau placé horizontalement que l'on remplit aux trois quarts. Ce tonneau (disons de 45 gallons) est placé dans un local que l'on peut chauffer, de manière à y avoir une température régulière de 70°.

Préparation du ferment.—Pendant que le liquide sucré (moût) se refroidit jusqu'à 80° on se hâte de préparer le ferment comme suit : On prend un gallon de sève concentrée, tiède (température de 100° Fahr), on y jette deux livres de raisins secs de Corinthe, et on y ajoute 1/2 lbs de levure "Yeast Fleischman" (ou autre) ou de levure de bière (cette dernière donne quelquefois un goût amer désagréable), et l'on mélange bien le tout. Ce ferment ne tarde pas à entrer en activité ; à ce moment, on le verse dans le tonneau, et on l'incorpore parfaitement au moût du tonneau en brassant vigoureusement avec un bâton introduit par le trou de la bonde.

La fermentation ne tarde pas à se déclarer, et le vin est fait après un temps plus ou moins long (7 à 15 jours) suivant la température.

Après que cette première fermentation est terminée, on soutire le vin d'érable dans un autre tonneau propre (soufflé ou "mité," si la chose est nécessaire, dans lequel le vin fera sa seconde fermentation (fermentation lente) ; enfin on lui donne les soins ordinaires que réclame la fabrication du vin blanc.

VIN DE SIROP D'ÉRABLE

Ce vin est un peu moins fin et parfumé que le premier, mais on peut le fabriquer en dehors de la saison du sucre.

Pour 10 gallons de ce vin, on emploie 2 1/2 à 3 gallons de sirop d'érable et 7 1/2 à 7 gallons d'eau bien pure et chauffée à 100 deg. F. On introduit l'eau et le sirop dans un tonneau horizontal un peu plus grand que le volume du liquide (12 gallons par exemple.)

Ferment.—La préparation du ferment se fait comme plus haut, si ce n'est qu'on est obligé d'y ajouter de la crème de tartre. Voici (pour dix gallons) les proportions des ingrédients :

Raisins secs de Corinthe 1/2 à 1 lb.
Levure (Yeast Fleischman) 2 à 3 onces.
Crème de Tartre, 4 onces.

VIN DE SUCRE D'ÉRABLE

Vin d'une fermentation un peu difficile et de moins bonne qualité que le précédent. Dans 10 gallons d'eau on fait fondre 20 à 25 lbs de sucre d'érable.

Le ferment se prépare comme pour le vin de sirop d'érable.

SIROP CALMANT DU DR. FRED J. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Nous pouvons affirmer qu'il n'y a rien d'aussi bon et efficace pour rendre aux bébés le sommeil calme, naturel, et faciliter la dentition. Ce sirop arrête aussi la diarrhée et calme toujours les coliques. Il est inoffensif. Essayez-le et vous serez convaincus.

En vente partout. Dépôt : 1157, rue St-Laurent, Montréal.

LES ELECTIONS EN ESPAGNE

Le gouvernement aura une bonne majorité en Chambre

Madrid, 19 — D'après les rapports reçus jusqu'ici le gouvernement peut s'attendre à avoir 285 sièges sur 410 dont se compose la Chambre.

Les ministériels y compris 180 Silvestres, 33 Polavéigistes et 30 pilalistes sont au nombre de 243.

L'opposition compte 86 libéraux, 30 Camazistes, 18 Istuanistes, 15 républicains, 5 Roméristes et 4 carlistes.

À Madrid, 5 conservateurs et 3 libéraux ont été élus.

M. Sagasta a été réélu à une faible majorité dans l'ogrono, sa patrie, la lutte se faisant contre un républicain.

Parmi les républicains élus on compte le professeur Salmeron, M. Pri y Margall, M. Azcarate et M. Ortega.

M. Domero Robledo qui était député depuis 1868 a été battu.

Enlito Castelar, républicain, est battu dans Marce. L'échec des républicains comme parti l'affecte vivement.

Quoique les socialistes aient été battus, ils ont néanmoins recueilli plus de suffrages qu'auparavant.

Dans les émeutes qui ont accompagné les élections dans le Nord à Tortosa, deux personnes ont été tuées et plusieurs autres plus ou moins grièvement blessées ; à Bilbao 26 personnes ont été blessées.

On signale, en outre, des bagarres à Valence, et à Portos.

Les socialistes attribuent leur défaite à Bilbao "à la conduite scandaleuse de la police qui a poussé au désordre" et à la corruption effrénée.

M. Moret, ministre des colonies dans le cabinet Sagasta, a été réélu à Saragosse à une bonne majorité.

Un duel acharné

Perpétuel, se poursuit chaque jour entre le BAUMS RHUMAL et l'Inoubliable légion des maladies de la gorge et des poumons.

UNE APPROCHE TEMPÊTE

Sème la mort, démolit bâtiments et télégraphes et arrête la circulation

Saint-Louis, Mo., 18 — Une dépêche de San Antonio à la République dit :

Une terrible tempête accompagnée de grêle et de pluie a passé sur plusieurs villes.

Les constructions du ranch "L" à Lytle ont été démolies et un bœuf mexicain a été tué.

À Weiner la maison d'habitation du chef de la police municipale Insall a été démolie et madame Insall, avec ses deux enfants, ont été blessés.

À Medina, la maison d'école a été culbutée et l'institutrice, Mlle Minnie Halstead, a reçu des blessures internes. Deux élèves, Tom Maston et Henry Willard ont été grièvement blessés.

Le littoral autour de Rockport et Corpus Christi est inondé et toutes communications avec ces villes sont interrompues.

Les fils télégraphiques sont à terre et la ligne "Arkansas Pass" a momentanément suspendu la circulation de ses trains sur cette division.

—Le choix d'étoiles à Robes, Collettes, Indiennes, Broderies etc, n'est jamais surpassé pour la quantité et le goût chez

Brousseau & Bergeron.

—Chez le coiffeur : Douze francs, ce petit flacon de teinture !... C'est vraiment cher ! —Oh ! Monsieur a si peu de cheveux... Il en aura pour longtemps !

Les Enfants pleurent pour avoir du

CASTORIA.

Madame Jos. Piché, de Québec, souffrait à la fois de plusieurs maladies, dites incurables. Panvreté du sang, Scrofule, Grande Faiblesse, perte de l'appétit, digestions difficiles, etc., tel était le état de Madame Piché. Elle en était arrivée au point où sa faiblesse et extrême l'empêchait de soigner ses travaux de ménage.

Après avoir consulté plusieurs médecins, pris beaucoup de remèdes, suivi de longs traitements, elle ne pouvait pas encore se bien rendre compte des effets obtenus, demeurant toujours dans le même mauvais état de santé.

Madame Piché avait entendu parler souvent des résultats merveilleux obtenus par les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. MORIN ; elle avait donc en faire l'essai. En ayant eu une boîte, elle com-

mença à en prendre immédiatement, se conformant aux directions indiquées.

L'action prompte et bienfaisante des "PILULES CARDINALES" fut des plus manifestes dans le cas de Madame Piché. Sans l'heureuse influence de cette préparation incomparable le mal est arrivé, la santé revient graduellement, l'appétit est meilleur, la digestion se fait bien, le sang est plus riche, plus fort ; la faiblesse disparaît à vue d'œil, cette dame est guérie.

Prenez avec assurance les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. MORIN. Elles sont d'une grande puissance pour les femmes et jeunes filles pâles, souffrant de faiblesse, épuisement et en général, de maladies propres à leur sexe.

AU COMMERCE

Le Courrier de Saint-Hyacinthe ayant fait l'acquisition d'un matériel complet d'imprimerie, peut maintenant réaliser avantageusement avec qui que ce soit de Montréal dans l'impression des

PLACARDS, AFFICHES

Livres, Ententes de Comptes, Programmes, Cartes d'affaires ou de visite, Mémoires, Blancs pour Notaires, Avocats, Municipalités, etc., Lettres funéraires, Cartes mortuaires, Factums, Pancartes, Circulaires, etc., dans les derniers goûts, avec des caractères tout nouveaux et à meilleur marché que qu'importe ce soit

COURSES DE CHEVAUX

Nous ferons une spécialité des PLACARDS AFFICHES, PROGRAMMES, ANNONCES, &c., pour les Courses de Chevaux.

MAISON A LOUER

Une superbe propriété de l'hon. B. de La Bruère, en cette ville, sur la rive de l'Yamaska. Maison en briques éclairée à l'électricité et chauffée à l'eau chaude, avec dépendances. Pour le 1er mai. S'adresser au

"COURRIER DE ST-HYACINTHE,"

RUE DES CASCADES.

A VENDRE

Une superbe propriété de l'hon. B. de La Bruère, en cette ville, sur la rive de l'Yamaska. Maison en briques éclairée à l'électricité et chauffée à l'eau chaude, avec dépendances. Termes faciles. S'adresser au propriétaire.

B. DE LABRUÈRE,

159, Grande Allée, Québec.

ON DEMANDE

Des familles de Fileurs et de Tisserands. Bons gages et ouvrage permanent.

S'adresser à la

MERCHANTS COTTON CO.,

St-Henri de Montréal.

COUTEAUX TRANCHANTS. Aucun autre Couteau ou Ciseau ne garde si bien son tranchant que ceux qui portent la marque distinctive de la célèbre couteillerie de J. WALTER. DEMANDEZ LES À VOTRE FOURNISSEUR.

CHOIX DE GRAINES

WM. EWING & CIE., marchands de graines, 112 rue McGill, Montréal.

NOUVEAUTÉS en fait de graines de jardins et de fleurs.

GRAINES VÉGÉTALES de toutes sortes pour jardins et ferme.

GRAINES DE MIEL.—Choisissez la "Canadienne" et l'Américaine.

GRAINES DE TREFLE et GRAINES POUR PATRAGE des plus belles variétés.

GRAINES POUR SEMENCE DE CÉRÉALES.—Une attention spéciale est donnée aux variétés nouvelles et améliorées.

BLE.—BONDE POUR ENSELER.—L'assortiment le plus complet en Canada de Ble d'Inde pour ensilage, Fèves, Graines de tournesol et Plantes fourragères.

POMES Insecticides et Fongicides.

GERMES pour bétail et volailles, pain de lin moulu de Graines de cotonnier.

Notre Catalogue illustré sera expédié gratis sur application.

GRAINES DE TREFLE et GRAINE DE MIL achetées sur échantillon.

LA PARURE POUR LES YEUX, DE EWING.

Correspondance demandée.

TEL. BELL 237. BOITE P. 179

U. BEAUNOYER,

PEINTRE-DÉCORATEUR

—ET—

Marchand de Peintures, Huiles, Vitres, Vernis, Plâtres, etc.

Matériaux d'Artistes, Etc.

No 95, Rue Cascades, St-Hyacinthe.

TAPISSERIES ! TAPISSERIES ! !

PATRONS NOUVEAUX DANS LES DERNIERS GOÛTS.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.

Venez voir le plus grand assortiment de la ville chez

U. BEAUNOYER,

PEINTRE-DÉCORATEUR ET TAPISSEUR,

ST-HYACINTHE.

DE QUÉBEC

MALADE depuis des ANNEES

Madame Jos. Piché

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Semi-Quotidien

BUREAUX ET ATELIERS :
No. 213 rue Cascades

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE : Canada et Etats-Unis, un an \$5.00; six mois \$3.00; trois mois \$1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE (5 grandes pages) : Canada et Etats-Unis, un an \$1.00; six mois \$0.50; trois mois \$0.25.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout trimestre commencé se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion : 10 centins la ligne.
Insertions subséquentes : 5 " "
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins la ligne.
Tous avis spéciaux : 10 centins la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.

NOUVELLES ETRANGERES

EXPLOSION

Bilbao, Espagne, 19 — Quatorze hommes ont été tués, hier, par une explosion dans l'exécution de travaux à la dynamite sur le chemin de fer de Bilbao à Santander.

MEURTRE ET SUICIDE

Duluth, Minn., 19 — Georgiana Dworschak, une veuve de 26 ans, a tué ses deux enfants, de quatre et six ans, hier, et s'est fait justice elle-même ensuite. Elle était sans le sou et sans abri. Les trois corps ont été trouvés cet après-midi.

BAGARRE

San Francisco, 18 — Une bagarre solitaire s'est produite hier soir à la caserne du "Presidio" où toutes les troupes sont logées.

Un cabaret a été saccagé et incendié et une centaine de militaires, recrues et soldats de toutes armes sont sous les verrous.

INONDATIONS

Saratoga, 18 — Les rivières et cours d'eau dans la région des Adirondacks gonflent depuis samedi dans des proportions absolument alarmantes et on craint sérieusement qu'une terrible inondation ne se produise si la fonte des neiges continue aussi rapidement.

TOUJOURS LE LYNCH

Clinton, Ark., 19 — William Harden, accusé du meurtre de Hugh Patterson, a été fusillé dans son cachot à la prison du comté hier, par un groupe de cinquante hommes masqués.

Jackson, Tenn., 19 — A. H. Laine, qui a assassiné John Young, a été lynché hier à Henderson Tenn. Avant de mourir, Laine a reconnu deux de ses assassins.

ARRESTATION D'ETUDIANTS REVOLTES

St-Petersbourg, 18 — Hier, un groupe d'étudiants a été congédié de l'institut technologique et conduit à la gare du chemin de fer sous escorte de police.

Un grand nombre d'étudiants et étudiantes se sont rendus à la gare avec les prisonniers et ont fait une démonstration toute pacifique sur la perspective Newsky.

Des détachements de police à pied et à cheval ont chargé les manifestants et les ont dispersés après avoir opéré plusieurs arrestations.

CHUTE FATALE

Cagliari (Ile de Sardaigne), 19 — Avant de partir pour Sassari, le roi et la reine d'Italie ont donné au préfet de Cagliari, 100,000 francs pour les pauvres. Plus tard, dans la journée, trois petites filles sont mortes des blessures reçues lors de la chute du balcon qu'elles occupaient pour voir passer leurs Majestés. Quatorze enfants ont été blessés assez sérieusement. Le roi et la reine d'Italie ont fait arrêter leur voiture et ont porté des consolations aux malheureuses petites victimes. Ils ont ensuite continué leur voyage aux acclamations de la foule.

LA PESTE

Bombay, 19 — Depuis que la peste bubonique sévit aux Indes, on compte qu'elle a causé 250,000 décès. Ce chiffre énorme doit encore être adouci de la vérité, car il ne manque pas d'indigènes qui ont caché des cadavres. Dans la présidence de Bombay, il y a eu 134,000 décès, sans compter ceux qui se sont produits dans la ville de Bombay. Il meurt environ 1000 personnes par semaine dans la présidence; avec le retour de la chaleur, la maladie disparaît. La mortalité, qui était de 250 par jour à Bombay, il y a cinq semaines, est maintenant tombée à 100 par jour.

VOLONTAIRES A MANILLE

St Paul, Minn., 18 — Le gouverneur Land a adressé un message à la législature, pour la prier de prendre quelque mesure qui serait de nature à hâter le retour de Manille du 12e régiment de volontaires du Minnesota.

Le message dit que tous les appels faits au Président de la République et au ministre de la guerre sont restés sans effet "excepté pour quelques individus qui disposaient d'influences politiques."

Le gouverneur affirme que les volontaires sont maintenant sous les armes au mépris des stipulations de la

Les Enfants pleurent pour avoir du
CASTORIA.

loi et qu'il a reçu avis du colonel Ames que le désir unanime du régiment est de rentrer dans ses foyers.

SAMOA

DÉCLARATION IMPORTANTES AUX COMMUNES ANGLAISES

Londres, 18 — Le secrétaire parlementaire du "Foreign Office," sir William Broderick, répondant à la Chambre des Communes, à une question relative aux affaires de Samoa, a dit que dans le but de rétablir la tranquillité dans les îles, les trois puissances avaient nommé des commissaires chargés d'organiser un gouvernement provisoire. Leur autorité est suprême, mais toute décision doit être prise à l'unanimité des trois. Dans le cas où ils ne peuvent s'entendre, ils doivent en référer à leurs gouvernements respectifs. Ils feront également des rapports séparés quant au gouvernement futur des îles.

Londres, 18 — M. Henry Labouchère, libéral, député au Parlement pour Northampton et propriétaire du "Truth," parlant de la situation aux Samoa, approuve une lettre de M. Lloyd Osbourne, ancien consul des Etats-Unis à Apia, disant que la religion est la seule cause des difficultés existantes. Cette lettre a été écrite le 9 avril et affirme que la Société des missionnaires de Londres, qui est contre Mataafa parce qu'il est catholique est la seule cause de toute la querelle. M. Osbourne dit que le juge en chef Chambers a des vues très étroites et qu'il est totalement entre les mains du consul des Etats-Unis. Il fait l'éloge du consul allemand et qualifie de "brutale" la conduite des Américains et des Anglais.

Washington, 18 — M. Bartlett Fripp, le représentant des Etats-Unis dans la commission de Samoa, est resté une demi-heure au département du secrétaire d'Etat avec le secrétaire Hay. Il part demain pour San Francisco. M. Elliott, le commissaire anglais, le rencontrera probablement à Chicago.

Les instructions aux commissaires sont complètes. Ils ont autorité complète pour établir un gouvernement provisoire. Ils doivent faire respecter la propriété et la vie des résidents. Ils ont autorité absolue sur tous les fonctionnaires nommés en vertu du traité de Berlin. Ils doivent faire rapport sur les causes de la présente rébellion, l'administration des îles, les droits à la couronne des différents candidats. Leurs décisions, quand elles seront prises à l'unanimité, seront sans appel, excepté quand elles toucheront aux clauses du traité de Berlin.

CONDAMNÉ

Un notaire décalataire condamné à sept ans de pénitencier

L'affaire du malheureux Arthur Fiset, le notaire décalataire qui s'est rendu si tristement célèbre, a en son dénouement, lundi matin, en cour des Sessions Spéciales de la Paix, à Montréal. Le prévenu, qui n'a seulement pas élevé la voix pour se défendre et qui n'a même pas voulu chercher une excuse, a réitéré, ses aveux. Son honneur le juge Desnoyers, qui présidait le tribunal, a proclamé, séance tenante, la déchéance du notaire coupable en le condamnant à sept ans de pénitencier à St Vincent de Paul.

En prononçant la sentence, le juge Desnoyers a fait les remarques suivantes :

"Vous avez plaidé coupable aux trois accusations portées contre vous, et vous avez épargné de l'argent à la justice, lors de votre arrestation, en consentant à suivre les détectives, ici. Je dois tenir compte de ce bon mouvement. Vous avez cédé à la tentation de spéculer. Malheureusement, vous êtes tombé en chemin. On m'a présenté une liste de vos méfaits qui sont nombreux, mais je ne dois prendre en considération que les trois accusations portées contre vous."

"D'un autre côté, on m'a présenté une requête de plusieurs citoyens influents qui implorent la clémence du tribunal en votre faveur. Il me faut mettre de côté tout sentiment pour remplir mon devoir de juge. Vous êtes instruit. Vous devez connaître le mal, et vous avez des avantages que peu de jeunes gens possèdent. Vous avez cependant capté la confiance d'une compagnie que vous avez indignement trompée. Mais ce qui est plus indigne encore, c'est d'avoir volé de pauvres gens, tels que le constable Beauchemin, auquel vous avez soustrait \$1,500, lui créant par là une position des plus pénibles. On a discuté la sentence à porter. Quelques-uns voulaient que vous soyez puni pour la vie; d'autres se prononçaient plutôt pour la clémence. J'ai cru devoir m'en tenir au juste milieu en vous condamnant à 7 ans de pénitencier."

Le prisonnier a reçu avec accablement cette sentence qui le bannit de la société pour 7 ans. Il est parti mardi soir pour le pénitencier.

— Les bons petits aîgres :

— John ! où est le whisky que je vous ai donné ce matin pour nettoyer les carreaux de la salle à manger ?

— Je l'ai bu, madame. Main maintenant je n'ai qu'à souffler sur les vitres, ça fera le même effet !

DANS LES CANTONS DE L'EST

Compton — Une sucrerie de M. Cochrane a été détruite par le feu avec son contenu, ces jours derniers.

Cookshir — J. B. Bourque, en travaillant à l'usine de MM. Sleeper & Akhurst, s'est fait couper les extrémités de quatre doigts.

Granby — M. Fred. Fossey a tué un renard gris argenté, il y a quelques jours. Il a vendu la peau \$25.00, à un marchand de fourrures de Montréal.

Melbourne — La sucrerie de M. Charles Simpson a été détruite par le feu, avec des vaisseaux à sucre et une grande quantité de sirop qu'il y avait.

Cookshir — On parle de l'établissement d'une manufacture de tricot à Cookshir. M. Priest, de Sherbrooke, est venu se concerter avec les principaux citoyens de la ville à ce sujet la semaine dernière.

Ditchfield — M. W. C. Stewart s'est fait casser une jambe, l'autre jour, en surveillant le chargement de billets dans un wagon de chemin de fer. Un billet de 18 pes, parti du wagon, lui est tombé sur la jambe.

Weedon — On dit qu'au nord de Weedon, sur le Québec Central, il y a encore cinq pieds de neige. A la station de Robertson et du côté de Leeds, on pense que les chemins d'hiver vont être bons encore trois semaines.

Sawerville — Le curé de Sawerville, le Rev. J. U. Baron, s'est retiré du ministère et il est remplacé par le Rev. F. N. Rousseau, ci-devant vicaire à Ste Agnès. Le Rev. J. U. Baron doit entrer chez les trappistes, à Okla.

Windsor Mills — M. C. F. Gould, un jeune de Windsor Mills qui avait attrapé dernièrement un chevreuil à la nage dans la rivière St François, a obtenu de Québec la permission de garder l'animal sauvage.

Dodswell — Le district de St François a probablement le plus vieil huissier de la province. M. Henry Cunningham, de Dodswell, pratique comme huissier depuis au-delà de 60 ans. Il est âgé d'environ 82 ans, et il s'occupe encore activement de sa profession.

Richmond — L'exposition agricole du comté de Richmond aura lieu en la ville de Richmond, le 31 août et le 1er septembre prochains.

— Nous voyons que M. G. A. Bédard a été nommé juge de paix pour le district de St. François. Nos félicitations.

Aston Vale — Une vieille fille du nom de Kissy Saulniers est disparue dans des circonstances assez mystérieuses. Le matin, vers cinq heures, elle se leva et sortit de la maison, contrairement à son habitude. Son père se mit aussitôt à sa recherche et vers les 10 heures, on trouva du linge lui appartenant sur le bord de la rivière, ce qui fait supposer qu'elle a dû se noyer dans un moment d'aliénation mentale.

Village de Mégantic — Un représentant du Club de Pêche et de Chasse de Montréal est arrivé au Village de Mégantic, avec instruction de prendre des procédures contre toutes les personnes qui ont fait la chasse au chevreuil en temps défendu. Plusieurs plaintes ont déjà été portées contre des gens de Spaulding et l'on dit qu'un grand nombre d'autres doivent l'être. On prétend qu'au moins 300 chevreuils ont été abattus depuis le 1er janvier.

Lennoxville — Il y a eu, la semaine dernière, une importante assemblée de la corporation du collège Bishop. Après discussion, il a été décidé de faire certaines améliorations aux bâtisses du collège, à Lennoxville. Les rapports des diverses sections de l'Université, montre une activité générale. Dans le cours de l'année dernière, le nombre des élèves inscrits au collège a été moindre que dans le passé. En revanche l'école a enregistré 118 noms de plus que l'année précédente.

Therford Mines — M. le curé de cette paroisse, qui a passé près de deux mois à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu parmi nous, mais il n'est plus capable d'exercer son ministère; il s'est retiré dans une maison privée qu'il possède dans le village. Son successeur est M. l'abbé Mayrand, de l'île d'Orléans.

— M. J. H. Lessard, agent de la station du Québec Central a été élu conseiller contre son concurrent M. Rémi Laliberté.

Magog — A une assemblée du conseil du canton de Magog, tenue vendredi, M. W. Pattington a été élu conseiller pour remplir la vacance créée par la mort de M. W. H. Bacheider. M. W. Embury a été élu maire du canton.

— Le coroner P. Pelletier a tenu une enquête à Magog, samedi, sur le corps de Michael McLaughlin, un vieux soldat trouvé mort dans sa demeure. Le défunt avait fait un usage immodéré de boisson et avait souffert des intempéries de la saison, et l'on pense que la mort s'en est suivie. Il était âgé de 66 ans.

— Contran, écrivant une lettre de remerciement, consulte un ami :
— Dois-je mettre que je suis "profondément touché" ou "vivement ému" ? Les deux formules me semblent équivalentes...

— Pas toujours. Dans un duel, par exemple, il vaut mieux être vivement ému que profondément touché !

Vous seriez surpris de l'effet superbe que vous pouvez produire sur des étoffes bonnes, mais fanées et démodées, avec les teintures "Magnétiques, 10 cents le paquet, aucune couleur.

— M. Grandcour, le dentiste bien connu, tend une pièce de cent sous à son fils.

— Songez, monsieur, lui dit-il, au prix de quelles souffrances cet argent a été gagné.

ÉMIGRATION

Nous voilà plus que jamais menacés d'être décimés par le fléau de l'émigration. Tous les jours, les convois à destination des Etats-Unis amènent de nombreux contingents de nos compatriotes allant chercher dans les villes manufacturières un confort hélas ! bien problématique. Encore lundi soir, une couple de cents et mardi soir plus de 175 émigrants, venant des diverses parties de la province, ont pris les convois du New-York Central, du Vermont Central et du Boston, à Montréal, à destination de Lowell, Manchester, Fall River et autres villes de la Nouvelle Angleterre.

— Un grand choix de Lingerie de toutes sortes, aussi Matinées d'Indienne de tous prix chez

BROUSSEAU & BERGERON.

O. Archambault
PLOMBIER
No. 273 Rue CASCADES.
M. Archambault se charge de tous les travaux de son art, à des prix très modérés, tout en garantissant l'excellence de tout l'ouvrage qui lui sera confié.
M. Archambault accorde un son tout particulier à la pose d'appareils d'éclairage et de chauffage de toute nature, de bains, évier, cabinet d'aisance, etc., etc.
TELEPHONE NO. 79.

"GAZETTE"
HEBDOMADAIRE
Une des meilleures publications hebdomadaires du Canada.

LE FARM & HOME
Un superbe magazine agricole publié deux fois par mois en 24 numéros par an, formant à la fin de l'année un beau volume de 500 pages et la
CHAMBERS ENCYCLOPEDIA
Contenant 700 pages de matière à lire avec plus de 1000 illustrations seront envoyés à n'importe quelle adresse sur réception de
75c
Remarque que nous expédions les deux journaux pendant une année et le livre au très-bas prix déjà mentionné. Adressez vos commandes à
RICHARD WHITE, MAN. DIR.,
Compagnie d'imprimerie de la Gazette,
MONTREAL

ROLE
D'évaluation
DERNIERE FORMULE
BLANCS.
Blancs de Liste Electorale
De la Province de Québec.
A VENDRE AU BUREAU DU
"Courrier de Saint-Hyacinthe."
O. JACQUES
ENTREPRENEUR
PEINTRE, DECORATEUR ET TAPISSIER
153 RUE CONCORDE.

DECORATIONS — D'Eglises, Théâtres, Résidences privées et Magasins.
ENSEIGNES — Lettres en couleur ou en or.
PEINTURES DE MAISONS — Résidences privées, de ville ou de campagne, dans les divers goûts, avec élégance et harmonie dans les couleurs.
IMITATION des diverses variétés de bois, de marbre, etc.
TAPISSERIES — S'occupe dans le posage et la décoration des tapisseries, réparation et nettoyage de tapisseries.
PLAFONDS peints tapissés et décorés avec goût et élégance par des mains habiles et expérimentées.
BLANCHISSAGE de toutes sortes et de toutes couleurs.
ESTIMATIONS données avec plaisir.
SPECIALITES — Peintures Extra pour courtois et clocher d'Eglise

L'Agriculture dans les Ecoles
EN 41 LEÇONS
Par les Frères des Ecoles Chrétiennes
Contenant plus de 120 PROBLEMES SUR L'AGRICULTURE, près de 200 EXPERIENCES et plus de 120 GRAVURES intercalées dans le texte.

Ouvrage approuvé et spécialement recommandé par le Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

Un beau volume 7 1/2 par 5 1/2, cartonné, dos en colle. Prix 25 cts. La douzaine, \$2.50. Franco par la poste, 28 cts l'exemplaire; la douzaine, \$2.80.

LE MEME OUVRAGE
(PARTIE DU MATIN)
(Contenant les réponses aux questions, les solutions des problèmes d'agriculture, 120 gravures intercalées dans le texte)
Un beau volume 7 1/2 par 5 1/2, cartonné, dos en colle. Prix 75 cts.

LE SOUPER
Pour un Grand Nombre
EST INDISPENSABLE
Et la Question est de savoir, ce qu'il nous faut Manger, Boire et Eviter.
Le Souper étant un Repas pris tard
NOUS DEVONS EVITER { Tout ce qui ne concorde pas avec les règles si simples d'hygiène suivantes :
NOUS DEVONS MANGER { Ce qui s'assimile facilement et ce qui ne retarde pas la digestion au cours de la soirée,
NOUS DEVONS BOIRE { Que ce qui nous procure un sommeil satisfaisant qui n'amènera de dépression réactionnaire le matin,

BOVRIL
ÉPARGNEZ DE L'ARGENT SUR :
BICYCLES NEUFS
BICYCLES PLEINE GRANDEUR, POUR HOMMES OU FEMMES, EXCELLENTE SOUS TOUTES LES RAPPORTS.
BICYCLES DE SECONDE MAIN DE 80.00 \$ HABUS.
AGENTS EXCLUSIFS POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC DES BICYCLES "CRESCENT".
FRANCO. — Catalogue illustré de Bicycles et Accessoires de Sport sera envoyé franco sur demande.
T. W. BOYD & FILS,
1883 Rue Notre Dame, MONTREAL.

"LE COURRIER DES ETATS-UNIS"
SEUL JOURNAL D'AMERIQUE
Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.
CONDITIONS D'ABONNEMENT
PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA
(Payable invariablement d'avance) :
Un An. 6 m. 3 m.
EDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris) \$12.00 — \$6.30 — \$3.40
COURRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin) 2.50 — 1.50 —
EDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin) 5.20 — 2.60 — 1.50
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Postes (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de
H. P. SAMPERS & CO.,
195 et 197 Fulton Street, New-York.

VIN ST MICHEL
Elles désirent avoir un Remède qui leur Rendra la Santé.
La plupart des maladies qui affligent les jeunes femmes, ont pour cause la faiblesse ou l'altération du sang.
Il faut donc pour combattre efficacement une maladie, aller droit au but, en purifiant et en fortifiant le sang qui est la source même de la vie.
Le Vin St-Michel contient toutes les propriétés essentielles à un Tonic stimulant, ferrugineux, reconstituant et nutritif qui rendra la Force, la Vigueur, la Santé aux jeunes femmes pâles, faibles et amaigries.

Bernier & Cie
NEGOCIANTS EN GROS
DE
Grains et Farines
GRAINS ET GRAINES
DE SEMENCE.

Bureau et Entrepot : Gare du G. T. R.
ST-HYACINTHE, P.Q.
Téléphone Bell, Drummondville et Paré.

PATENTS
PROMPTLY SECURED
Send a stamp for our beautiful book "How to get a Patent." "What profitable to Invent," and "Practical Patents." Advice free. Freeholdings. **MARION & MARION, EXPERTS,** Temple 3, 11th St. James Street, Montreal. The only firm of Graduate Engineers in the Dominion transacting patent business exclusively. Mention this paper.

CADEAU AUX LECTRICES
— de —
Courrier de Saint-Hyacinthe.
BON pour un Numéro du Journal de Modes "LA SAISON" la seul au monde donnant 100 Gravures inédites de Modes et de Travaux de Mains par Numéro.
Détacher ce Coupon et l'envoyer avec son adresse à l'administrateur de La Saison, 25, rue de Lille, Paris.

NOUVELLES DU CANADA

LES LÉPREUX

Le rapport du lazaret de Tracadie montre qu'il y a 21 patients dans cette institution, 15 hommes et 6 femmes. Deux sont morts en 98 et trois nouveaux ont été admis.

DOUKHOBORS

Une dépêche nous apprend que le steamer *Lake Superior*, de la ligne Elder Dempster, est parti de Larnaca, île de Chypre avec environ 1,000 Doukhobors, et est attendu à Québec vers le 7 de mai.

MEURTRE DANS LES CHANTIERS

On rapporte qu'un meurtre a été commis la semaine dernière dans les chantiers près de Maniwaki. Il paraîtrait qu'un ouvrier a tué un bûcheron à coups de couteau. Aucun autre détail n'est parvenu.

TUÉE RAIDE

Mme Middleton, femme du gardien de la banque Ottawa, à Winnipeg, a été tuée mardi soir par une voiture pendant qu'elle se promenait en bicyclette. Elle était âgée d'environ quarante ans. Sa mort a été instantanée.

DÉSASTREUX INCENDIE

Un grand incendie a détruit cinq cents maisons, à La Pointe à Pitre, île de la Guadeloupe, lundi soir. La Pointe à Pitre avait été presque complètement démolie par un tremblement de terre en 1843. Sa population est de 16,000 âmes.

L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX

Le rapport du ministre de l'agriculture dit que l'élevage des chevaux a vu ses mauvais jours et que cette branche de l'agriculture devrait reprendre une nouvelle vigueur, car les bons chevaux se vendent un bon prix.

BONUS VOTÉ

Lundi soir, les citoyens de Joliette ont tenu une grande assemblée publique au cours de laquelle il a été résolu à l'unanimité qu'un bonus de \$35,000 soit voté à la compagnie de chemin de fer du Grand Nord pour l'engager à faire passer sa ligne dans la ville de Joliette.

CINQ PIASTRE CHACUN

Le rapport de l'Adjudant Général démontre que M. Sifton paye \$5 aux agents de compagnies de transport pour chaque immigrant européen qu'ils envoient au Canada : Doukhobors, Galiciens ou Hongrois ou Américains.

M. Sifton a payé pour cette fin \$14,880 en 1898.

BOUCHER S'EST CONDUIT À L'ASILE

Le Dr Vallée, de Québec, le médecin aliéniste qui avait été chargé d'aller examiner Anselme Boucher, l'auteur de l'affreuse tragédie d'Inverness, dans la prison à Arthabaska, a fait son rapport au secrétaire provincial, jeudi dernier. D'après lui Boucher était fou. Le lieutenant-gouverneur a signé le mandat nécessaire autorisant le shérif du district à le faire conduire tout de suite à l'asile de Beauport.

MORT ACCIDENTELLE

Napoléon Bonalmour, âgé de 32 ans et demeurant rue Delinelle, à St-Henri, près Montréal, est mort subitement lundi après-midi de la rupture d'un anévrysme. En déplaçant avec l'aide de quelques compagnons, des barils de ciment pesant plus de 500 livres, il s'est efforcé soudainement en disant qu'il avait senti quelque chose se briser en lui. Après moins d'une heure, il expira.

VOL DE GRAND CHEMIN

Un jeune homme nommé Lussier, résidant à St-Théodore d'Acton, retourna chez lui tard, samedi soir dernier, lorsqu'il a été assailli et volé. Il avait \$100 sur lui et on les lui a volés. Sa vie n'est pas en danger, bien qu'il souffre beaucoup d'une blessure à l'épaule. Quelques personnes, soupçonnées d'être l'auteur du crime, seront probablement arrêtées sous peu.

FEU À L'ASILE

La semaine dernière, à l'asile St-Jean-de-Dieu, Longue Pointe, près Montréal, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le pavillon central, actuellement en construction.

Grâce à l'énergie dont ont fait preuve les pompiers de l'institution, le foyer de l'incendie a été promptement circonscrit. Les pertes s'élèvent à environ \$1,000.

Le pompier Galarneau, en tombant d'une échelle, s'est cassé trois dents et a reçu une grave blessure à la tête.

STE HÉLÈNE DE BAGOT

Le coroner Gauthier, de St-Ephrem d'Upton, a tenu une enquête sur le cadavre d'Alphonse Dupré, fils de Louis Dupré, de la paroisse de Ste-Hélène. L'enfant, que son père avait laissé pendant quelques instants près d'une maison inhabitée, a été trouvé une heure après, noyé dans le fossé du chemin. C'est un des voisins, nommé Collette qui a trouvé l'enfant, au moment où le père retournait auprès de lui pour le ramener à la maison. Le jury a rendu un verdict de noyé accidentellement.

INFANTICIDE À MONTRÉAL

Le coroner McMahon est à faire une enquête dans le cas d'un enfant nouveau-né qui a été en toute probabilité mis à mort par des parents dé-

NOTES LOCALES

En ville

Le Rvd. M. Beaugrand, curé de Knowlton, était ici mardi.

Nomination

Une rumeur va à dire que M. Dubé, du chemin de fer Grand-Tronc, a été nommé surintendant de l'Intercolonial.

Mort à l'asile

Philippe Fournier, dont les parents demeurent ici, est mort dimanche soir à l'asile St-Jean-de-Dieu, Longue Pointe.

— A ceux qui ont besoin de Tapis, Prélatins ou Linoléum rendez vous chez BROUSSEAU & BERGERON ; c'est la seule place où vous trouverez un grand assortiment.

Les échecs

C'est ce soir, à 7.30 heures, que commence le concours annuel du club d'échecs du Cercle Philharmonique, dans ses salles de la rue Cascades.

Des milliers de certificats

Nous arrivent tous les jours attestant cette grande vérité, le "VIN MORIN CRÉSO-PHATES" soulage de suite et guérit rapidement tous les cas de Grippe. Écrivez-le et vous en serez enchanté. SE VEND PARTOUT.

FEU E. P. DES TROIS-MAISONS

ENQUÊTE DU CORONER

M. H. R. Blanchard, coroner du district de St-Hyacinthe, a tenu le 17 avril courant, au village de Richelieu, une enquête sur le corps d'Evariste des Trois-Maisons, inspecteur d'écoles du district de St-Hyacinthe, résidant au village de Richelieu, âgé de 61 ans, trouvé noyé dans un ruisseau se déversant dans la rivière des Hurons, au bout d'un pont situé sur la propriété de Pierre Damour, dans la paroisse de St-Matthias.

Il appert, d'après les témoignages entendus, que le défunt a laissé son domicile le 12 avril (mercredi) pour aller à St-Jean-Baptiste de Rouville, pour inspection d'écoles, devant revenir chez lui vendredi soir, le 14 avril courant.

Sa famille, ne le voyant pas arriver dimanche, a fait faire lundi, le 17 avril, des recherches, son cheval fut trouvé noyé et sous la voiture le corps du défunt.

Le défunt s'est noyé dans la nuit du 13 au 14 avril courant. Le verdict a été que "le dit Evariste des Trois-Maisons est mort d'Asphyxie par submersion". Les jurés ont déclaré que l'endroit où il a été trouvé noyé est reconnu dangereux pendant les inondations qui arrivent le printemps et l'automne et qui couvrent une grande étendue de terrain ; que le défunt a dû dévier de son chemin pour aller à l'endroit où il a été trouvé à 15 pieds environ des gardes de corps du pont.

Le défunt laisse une épouse et cinq filles, savoir : une religieuse, trois institutrices et une autre qui demeure avec sa mère.

Travaillant jour et nuit

La plus utile et vigoureuse petite chose faite de nos jours sont les "New Life Pills" du Dr King. Chaque pilule est un petit globe de sauté recouverte de sucre, change la faiblesse en force, le découragement en énergie, le cerveau détaché en un pouvoir mental. Elles sont étonnantes pour retarder la santé. Seulement 25c la boîte, chez tous les pharmaciens.

LA TRAGÉDIE DES BOIS-FRANCS

JACQUES BOILEAU ET SA FEMME SONT MIS AUX AUX ARRÊTS

Une dépêche de Maniwaki, P.Q., en date de mardi soir, nous apprend que les restes mortels de la jeune victime du meurtre commis, la semaine dernière aux Bois-Francis, ont été enterrés dans le cimetière de cette paroisse mardi après-midi.

Au nombre des quelques personnes présentes à l'enterrement on remarquait Boileau et sa femme, qui, dès le début, ont été soupçonnés d'être les auteurs du crime dont la jeune fille a été la victime. Pendant la cérémonie de l'enterrement, le jury procédait à son enquête. Après avoir entendu le témoignage du Dr Mulligan, le dernier témoin en cette cause, le jury, après quelques minutes de délibération seulement, a rendu le verdict suivant : "Que la défunte Lévis St-Onge, est morte de coups" qui lui ont été donnés et qu'il soupçonne fortement Jacques Boileau et sa femme, Josephine Bédard, d'être les personnes qui ont porté ces coups et causé la mort de la dite Lévis St-Onge, et requiert "leur arrestation et détention."

Immédiatement après l'enterrement et juste au moment où Boileau et sa femme prenaient le chemin de leur maison, en apparence très anxieux de s'éloigner, le huissier Nault les mit aux arrêts, menottes aux mains, et les conduisit à la station suivi d'une multitude de curieux.

Boileau n'a pas dormi du tout pendant la nuit, mais ne cessa de protester énergiquement contre sa détention.

Hier, Boileau et sa femme ont comparu devant M. James Martin, J. P., et renvoyés en prison pour y

attendre le prochain terme des Assises Criminelles. Les prisonniers ont été conduits à Hull par le huissier Nault.

Il est probable qu'un détective sera chargé de recueillir de plus amples informations dans cette affaire.

La ruine d'un brave homme

Les victimes de l'estomac, et des maux de tête et des rhumes, de même que les femmes tous se ressentent de pertes d'appétit du sang empoisonné, maux de tête et fatigues, d'indifférence et d'épuisement. Mais il est absurde de se laisser aller jusque là. Écoutez J. W. Gardner, Idaville, Ind. Voici ce qu'il dit : "Les Bitters Electriques sont justement ce qu'il faut à un homme qui est épuisé et qui ne tient plus à la vie, ils n'ont donné de nouvelles forces en un bon appétit, ils m'ont fait plus de bien que tout autre médicament. Je puis maintenant manger n'importe quoi et la vie me semble agréable." 50c seulement dans toutes les pharmacies. Chaque bouteille est garantie. 3c

LE PROCÈS DICKSON

Le verdict rendu est "Homicide" avec forte recommandation à la clémence

Tel est le verdict rendu mardi soir, à Québec, dans le procès pour meurtre contre le jeune Dickson.

Le jury, après avoir entendu l'éloquent plaidoyer de l'honorable C. Fitzpatrick, défenseur de l'accusé, ainsi que le réquisitoire de M. M. Dunbar et Malouin, pour la Couronne, et la charge du juge Bossé, qui était très préjudiciable à l'accusé, est entré dans la chambre des délibérations à 4 heures 45 de l'après-midi. En moins d'une heure, il est revenu en Cour et a rendu le verdict de "coupable d'homicide."

L'honorable M. Fitzpatrick demande alors à la Cour de réserver la question à savoir s'il est légal d'admettre la déposition ante mortem de Pepin. Le juge accéda à cette demande.

Le jury a fortement recommandé l'accusé, vu son jeune âge, à la clémence du tribunal.

Le verdict est en général approuvé, quoique, dans l'opinion d'un grand nombre de personnes qui ont suivi la preuve, on s'attendait à l'acquiescement du prisonnier.

Mieux que le Klondike

M. A. C. Thomas, de Moryeville, Texas, a fait une découverte plus précieuse que celles faites au Klondike. Depuis des années il souffrait de la consommation, accompagnée d'hémorragie ; il fut absolument guéri par la "Dr King's New Discovery" pour la Consommation, la toux et le Rhume. Il déclare que l'or est de petite valeur en comparaison de sa guérison merveilleuse se le procurer quand bien même il coûterait \$1000 la bouteille. Asthme, Bronchite et tous les maux de gorge et des poumons sont positivement guéris par le remède du Dr King "New Discovery" pour la consommation. Vendu dans toutes les pharmacies à 50c et \$1.00. Guérison garantie ou argent remis. 3c

— B zerreries de la langue française —

Conversation de couloirs, entre députés :
— Un beau discours, hein, celui de X... l'autre jour ?
— Je vous crois ! C'était "tapé" !
— Mais, par contre, ce pauvre Z... n'a guère eu de succès à la tribune...
— Sûr !... Quelle "tape" !

PARTOUT ON FAIT L'ÉLOGE DU

"BROMA"

Le meilleur Tonic connu pour les maladies du sang et des nerfs, Faiblesse générale, Constipation, Boutons, Clous, Eczéma, Anémie, douleurs dans les régions du Foie, etc.

Le "BROMA" est encore un Tonic supérieur pour les femmes relevant de maladies, les jeunes filles faibles et énervées, les enfants rachitiques et sans vigueur.

Demandez-le à votre marchand de remèdes.

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants.

Le Fac-Similé est en vente chez chaque pharmacien.

— Vous trouverez toujours les tweeds pour habits dans les couleurs les plus nouvelles chez BROUSSEAU & BERGERON.

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DES ÉCOLES DE LA VILLE DE ST-HYACINTHE.

AVIS est par les présentes, donné qu'une assemblée des Commisaires d'Écoles pour la dite Municipalité, il a été résolu que tous les comptes de taxes scolaires non payés sous huit jours du présent avis, soient alors en collection chez les avocats de la dite municipalité.

Par ordre des commissaires, F. X. A. BOISSEAU, Secrétaire-Treasorier.

St-Hyacinthe, 19 Avril 1899.

MALADES

Qui souffrez et qui ne voulez pas mourir avant votre temps, allez ou envoyez chercher les célèbres Remèdes Sauvages Patented de l'Herboriste Ant. Racicot, 338, rue Craig, Montréal, P. Q., et vous guérirez infailliblement. M. Thibault n'a point de ses remèdes.

Marché de Saint-Hyacinthe

Samedi, 15 Avril 1899

LÉGUMES		
Pois, le minot.....	\$0 90 @	1 00
Oignons, ".....	70 00	1 75
Fèves, ".....	100 50	0 125
Oignons, la tresse.....	5	15
Choux ".....	5	10
Fèves, la terrinée.....	08	10
Patates, le minot.....	22	25
Céleri.....	2 paq. pour	15 cts.

PRODUITS DE LA FERME		
Beurre frais, la lb.....	\$0 18 @	0 20
" salé ".....	18	20
Œufs frais, la douzaine	13	14
Laine.....	25	30
" filée, la lb.....	65	75
Savon ".....	06	07

VIANDES		
Bœuf, la lb.....	\$0 05	0 08
" 100 lb.....	4 50	600
Porc frais, la lb.....	08	10
Lard salé.....	0 09	10
Porc frais, 100 lb.....	6 00	6 50
Mouton, jne., le quartier	60	1 00

GRAINS		
Blé, le minot.....	\$1 00 @	1 10
Blé d'inde ".....	70	80
À voine, ".....	30	35
Sarrasin, ".....	45	50
Orge, ".....	40	45
Goudrioles.....	40	45
Graine de mil.....	2 50	2 75

VOLAILLES ET GIBIERS		
Dindes, la couple.....	\$2 50 @	4 00
Poulets, ".....	60	70
Poulets, " vivant	35	40
Pigeon, ".....	15	20
Perdrix, ".....	00	00

DIVERS		
Miel coulé, la lb.....	\$0 8 @	0 12
" en gâteaux, la lb.....	8	10
Sucre d'érab. nouv., la lb.....	08	10
Sirop d'érab. nouv. le gal.....	75	90
Graisserie, la lb.....	10	10
Tabac en feuille, la lb.....	15	25
Paille, le 100 bottes.....	2 00	2 50
Foin, ".....	8 00	9 00
Peau de bœuf, la lb.....	07	08
Peau de mouton, jeune	20	25
Peaux de veau.....	7	8

EMILE BERTHAUME,

Clerc du marché.

AU CLERGE ET AU PUBLIC

LES SOUS-SIGNÉS désirent rappeler au clergé et au public que, comme par le passé, ils se chargeront de la restauration des vases sacrés et de tous autres objets en métal à des prix exécutant toute concurrence. Ils se chargeront également de nicker, argentier ou d'or, vases, montres, pommeaux de cannes, etc, etc, à la satisfaction des plus exigeants. Vous m'écrit des imposteurs.

LOUIS GÉOFFRE & Cie,
1210 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

CE QUE FAIT UN GRAPHOPHONE

Le Graphophone rendra votre foyer heureux. Il reproduit tous les genres de musique, les morceaux de bandes, d'orchestres, et les solos des maîtres chanteurs et cantatrices. Avec un Graphophone vous pouvez avoir de l'excellente musique à toute heure, en tout temps, sans obligation d'une main expérimentée pour la mettre en mouvement. Il suffit de presser un bouton, vous avez de la musique, de la mélodie.

La Graphophone reproduit votre voix ou votre musique à volonté. Sa puissance variée fait de cet instrument un compagnon merveilleux dans une maison. Le Graphophone peut se procurer pour \$10 et au-dessus. Pour le catalogue No. 30 écrivez à la COLUMBIA PHONOGRAPH CO., 1147 49 ou 143-45, BROADWAY, ST New York

Lussier, Gendron & Gagnon

AVOCATS
Rue St-Denis - - St-Hyacinthe
Anc. bureaux Teller, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B.
CHS. E. GAGNON, LL. B.

RAOUL FONTAINE

NOTAIRE
ST-HYACINTHE, QUE.

Agent d'assurance sur la Vie et la Vie. Se charge de tout règlement d'affaires tant en Canada qu'à l'étranger. Prêts d'argent BUREAU—Porte voisine de la banque Eastern Townships, rue Girouard. 94a

S. CARREAU

NOTAIRE
No 7, Rue du Palais, St-Hyacinthe.

AGENT D'ASSURANCE—SUR LA VIE : Li verpool & London & Globe ; London & Lancashire ; Elms of Hartford.

Paul G. H. Beaudry, LL.M.,

AVOCAT
5 rue St-Denis, St-Hyacinthe.

COUVERTURE EN ACIER

JOS HUETTE

Ferblantier-Couvreur
No 13 RUE ST-DENIS - - ST-HYACINTHE.

M. Huette tient toujours à la disposition du public des carres d'acier pour toiture de maison ou autres constructions.

Ces carres d'acier, qu'on pourrait appeler des bardeaux d'acier, sont fabriqués par M. Huette et se recommandent pour leur solidité et leur résistance. Ces carres s'accrochant l'un dans l'autre, la pluie ni la neige ne peuvent traverser les toitures qui en sont faites.

M. Huette tient également une bonne provision de lambris de tôle imitant la brique. Tous les ordres seront exécutés avec le plus grand soin et la plus grande promptitude.

NOUVELLES PRIMES

Nous venons de recevoir plusieurs centaines de nouvelles primes sur sujets très-variés et on ne peut mieux choisir.

Que nos lecteurs prennent note de la chose et s'empressent de gagner une de ces charmantes gravures,—13 x 17 pouces.

Ils rendront aussi service à leurs voisins, parents et amis, en leur faisant connaître notre journal et ses primes.

Toute personne payant une année d'abonnement à l'avance recevra une de ces primes par le retour de la maille.

TACHE & DESAUTELS

—NOTAIRES—

PRÊTS D'ARGENT À CONDITIONS FACILES

7 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE

N. B.—M. Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Tache en l'absence de ce dernier.

J. de L. TACHE - JOS. C. DESAUTELS

Désirez-vous une Montre ?

Nous les vendons à un prix t excessivement bas que ce n'est pas le peine de vous en passer. Nous en avons de toutes dimensions et de tous modèles. Nous ne vous en mentionnerons que deux :
Une Montre Elgin ou Wat-tson qui sont les meilleures montres modernes avec boîtier de chasseur, excellent chronomètre, bien grave, BOITIER D'OR en plaqué d'or très épais, garanti durer pour la vie, pour hommes ou pour dames.

Nous l'envoyons à votre adresse avec privilège de l'examiner. Si elle ne répond pas à la description renvoyez-la. Il ne vous en coûtera rien. Si elle vous convient payez à l'agent de l'Express, les frais de transport et \$0.50. Est-ce bon marché ? Un bien cec

Une Montre à boîtier de chas-seur magnifiquement grave et mouvement de première qualité, de toutes dimensions en or plaqué de 14c, ayant aussi bonne apparence qu'une montre de \$40 en or solide et d'une régularité garantie aussi bonne que n'importe quelle montre.

Elle sera expédiée à l'agent de l'Express, avec privilège d'examiner, avec privilège d'examiner, aux mêmes conditions que toutes nos montres) et si elle vous convient payez l'agent \$3.05 et les frais d'express.

Si vous avez en rapporté à notre parole et expé-diez l'argent avec la commande, une jolie chaîne accompagnera la montre et les frais d'expédition par express seront à notre charge aux prix indiqués plus haut.

Royal Manufacturing Co.,
334 DEARBORN Street, CHICAGO

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is new and patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$5 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 225 F St., Washington, D. C.

A VENDRE

Papier pour Envelopper

FEUILLETON

LES
DEUX FRÈRES

PREMIÈRE PARTIE

(Suite.)

Elle quitta sa chambre, ayant revêtu une simple robe de toile bleue : sur ses beaux cheveux relevés à la hâte, elle jeta un de ces chapeaux de grosse paille qui font fur-ur aux bords de mer, parce qu'ils donnent aux jolies mondaines les dehors d'un laisser-aller de bon ton.

Cela fait, en compagnie des dames Dumaroy et Berthiaux, les deux frères qui lui tenaient lieu de chaperons alternatifs ou simultanés, tandis que les petites filles couraient, chaussées de simples espadrilles, sur le sable, Mlle de Baheil alla prendre son bain, le deuxième de la journée.

— C'est égal, disait Mme Dumaroy, assez pincée, ce n'est pas à Saint-Pair que je fixerai ma résidence.

— Mais pourquoi donc, chère amie ? demanda débonnairement Mme Berthiaux.

— Pouvez-vous me poser une semblable question ? Mais, chère amie, regardez donc un peu quel monde nous avons ici ? Rien que des employés ou des boutiquiers, des familles de huit ou dix personnes.

La bonne Mme Berthiaux répondit :

— C'est là, précisément, ce qui me charme moi ! Pas de tapage, pas de toilettes, le bon air, la mer tout comme ailleurs, et la vie à meilleur marché. Je vous l'assure, je ne connaissais pas Saint-Pair ; mais c'est ici que je revien-drai toutes les saisons. Je m'y plais beaucoup.

Cette Mme Berthiaux était une femme de trente-cinq ans, encore fort belle, au doux visage blémi par les maternités répétées, aux yeux dont la sérénité pureté laissait voir une âme blanche et sereine de femme forte et courageuse. Veuve et mère de quatre enfants, elle avait accepté, pour quelques jours seulement, l'hospitalité de M. de Baheil, en attendant qu'elle trouvât une maison à sa convenance. Alors elle retournerait à Paris pour y chercher ses trois garçons au collège.

L'autre, Mme Dumaroy, n'avait jamais été ni jolie, ni spirituelle. A force de méchanceté, elle s'était donnée les apparences de l'esprit ; à force d'art, elle était parvenue à faire accepter sa figure anguleuse et jaune. Sa fille ne lui ressemblait pas, elle ressemblait pour elle. Antoinette Dumaroy tenait de son père. Grande et belle enfant, presque admirée d'un teint de Flandre, le pays de son père. Avec cela gaie, enjouée, bien faisante, elle était dépourvue de malice et pleine de générosités débordantes. Elle aimait tout le monde, et, par répercussion, se faisait aimer de tout le monde, heureuse quand elle rendait les autres heureux, ayant pour Jeanne un culte, et une condescendance quasi maternelle pour sa cousine Léonie Berthiaux, d'un an plus jeune qu'elle.

Mme Dumaroy ne laissa pas passer sans relever la phrase de Mme Berthiaux.

— Il est certain, ma chère, que vous avez raison. Quand on ne possède de qu'un petit revenu et qu'on est chargée d'enfants, comme vous, on doit viser à l'économie. Mais je ne m'explique pas, par exemple, que Jeanne qui peut prendre toutes les libertés, ait préféré cet affreux trou à Trouville ou à Dinard, où son père a de si belles villas. Je vous assure que, si, comme nous l'espérons, Philippe conclut, cette année, son affaire des lignes du Brésil, c'est à Dinard que nous nous fixerons à la prochaine saison. Je déciderai même Philippe à y acheter quelque chose.

Naturellement, Philippe, c'était M. Dumaroy. Jeanne répliqua assez vertement.

— Ma bonne amie, c'est précisément parce que je puis prendre toutes sortes de libertés, vous auriez dû dire "licences" qui est beaucoup plus classique, c'est pour cela même que j'ai pris celle de Saint-Pair. Et, vraiment, je ne m'y déplaçais pas trop, je vous assure. Il faut bien un peu varier. Les poupées de cire et les têtes de cotillon, je les retrouverai, sans aucun doute, cet hiver. Aussi ne suis-je pas fâchée de rompre quelque peu en visière avec elles.

Sur ce ton de conversation aigre-douce, elles s'enfoncèrent dans la foule des baigneurs à Saint-Pair, le coup d'œil de la plage est vraiment ravissant.

Comme l'avait dit Mme Dumaroy, c'étaient surtout des "familles nombreuses", des "ménages tranquilles", qui s'étaient donné rendez-vous aux alentours de la petite ville normande. Sous les ombrelles bariolées de rouge,

Pour guérir les maux de dents en une minute

C'est une application de Nerval suif. Sinon votre argent rendra. C'est aussi la névralgie et le mal de tête. 25c. chez tous les pharmaciens.

de vert, de jaune et de bleu, on ne découvrait que d'honnêtes visages de mamans, placidement assises sur le sable, ou sur leurs pliants, apportés peut-être de fort loin.

Des boîtes à ouvrage baillaient, étalant les laines des tricots, les pelotes de fil des crochets. Ça et là, un père, un frère, étendu sur le dos, savourait un cigare, la tête enfoncée dans ces panamas à cinq sous qui se terminent en poivrières, la face abritée, le ventre et les pieds en plein soleil. Un bruissement de notes claires, secouées par le brise, enveloppait la masse.

Tout au bord, raillant le flux, les pantalons, ou les jupes retroussées jusqu'aux hanches, gamins et fillettes ramassaient des coquillages, pêchaient des écrevisses, retournaient des inéduces ou des crabes, s'empêtraient gaiement dans le varech onduleux, ou creusaient avec des pelles de bois des rigoles pour ceindre des îlots taillés dans le sable.

Bref, de cet assemblage confus il se dégageait une impression de simplicité, de bonne humeur franche à laquelle rien ne portait ombrage. On se sentait à l'aise-là-dedans, lointains soucis de la vie des dix mois de commérages, de compétitions, de félonies commerciales ou sociales qui sont les conditions mènes de l'horrible lutte pour l'existence.

Tout à coup, comme sur un mot d'ordre, les conversations et les rires d'enfants se turent ; le chuchotement des voix baissées remplaça les grands éclats.

Quelques "Ah ! ah !" admiratifs détonnèrent seuls dans cette façon de silence, et tous les yeux se fixèrent sur le même point : une sorte de plancher mobile, de tremplin porté par des roues, qui dominait d'un pied la crête des lames montantes.

Et sur cette plate-forme, à la vue de tout ce peuple émerveillé, Jeanne de Baheil, laissant glisser le cygne qui l'enveloppait de son manteau de neige, entra dans la mer avec grâce nonchalante et tremblante d'une Vénus Anadyomène.

Le buste se laissa voir ceint par les vagues ; puis la tête et les bras seuls émergèrent, jusqu'au moment où, pareille à Néréide, la belle fille s'abandonna, alanguie, comme sur une couche de velours, aux étreintes de l'humide élément. Basquement, un bravo éclata, qui entraîna l'enthousiasme universel. Jeanne pouvait être fière. A Dinard, à l'Armen, elle n'obtenait que des succès. Ici, c'était un vrai triomphe.

IV

Les huit jours de retraite que Jeanne avait imposés à ses soupirants touchaient à leur fin. Dès la veille du jour fixé pour l'accomplissement du pari, elle reçut les quatre cartes de briolet glacé portant les quatre noms. Aussitôt, elle fit savoir aux quatre amis qu'elle désirait les voir sur le champ pour déterminer avec eux les conditions du match. Aucun d'eux ne se fit attendre, d'autant plus que M. de Baheil avait enveloppé le rendez-vous d'un invitation à dîner.

Il était fort inquiet, cet excellent M. de Baheil, le modèle des pères complaisants. Cette fois, pourtant, le caprice de sa fille l'avait réellement alarmé. Il était allé aux renseignements et avait appris la distance des îles Chausey à la côte. Onze kilomètres, soit près de six kilomètres à faire à la nage en plein courant de flot ou de jusant, puisqu'il était convenu qu'une embarcation les conduirait toujours à moitié route du rivage. Il prit donc Jeanne à part, lui fit des remontrances un peu vives, auxquelles la folle créature répondit en se jetant impétueusement au cou du vieillard.

— Que veux-tu qu'il m'arrive ? de mandat-telle avec son insouciance gâtée. Le temps est magnifique, et tu sais comment je nage. D'ailleurs, par surcroît, je serai accompagnée d'excellents nageurs. Enfin, les bateaux ne manquent pas, et nous avons pris soin de retenir le meilleur patron de la côte, Yvon Toulfran.

En cette dernière assertion, Jeanne dépassait la vérité, car la vérité était qu'elle n'avait fait encore aucune démarche auprès du vieux baigneur. Mais, ici encore, son incroyable chance la servait, et même en pensant mentir, elle ne mentait pas. Davis Elphinstone avait pris les devants et retenu la place. Après le dîner, la conversation fut tout naturellement mise sur le chapitre du pari.

— Eh bien ! demanda Jeanne nonchaleusement, avez-vous pris toutes les dispositions ?

— C'est fait, Miss, répliqua l'Anglais avec suffisance.

— Ah ! Et quelles sont ces mesures ?

— Voici : le patron Toulfran nous loue un grand cotre. Il n'a pas voulu nous conduire lui-même, disant qu'il ne prêterait jamais les mains à l'accomplissement d'une folie. Comme le bruit s'en est répandu en ville, bien des gens veulent assister à la partie. Nous serons dix suivants, plus deux à bord du cotre. Après ça, nous ne défendrons pas aux curieux de nous accompagner en plus grand nombre.

— Très bien, monsieur, fit Jeanne

en battant des mains, vous êtes un gentleman accompli ; vous faites bien les choses. Et l'heure du match ?

— Neuf heures. Ce sera le moment de la marée. Nous serons à dix heures au point précis du départ, c'est à dire au moment le meilleur du plein pour éviter les récifs et franchir les six kilomètres de parcours.

— Et le but ?

— Le but ? Mais vous l'avez fixé vous-même : c'est le Grand Bouf, le domaine de "l'Ogre", en avant des Houquénants.

— Eh bien, conclut Jeanne, voilà qui va bien ! Rendez-vous est pris pour huit heures et demie du matin, ici même, sur la plage. C'est d'ici que nous partirons en chœur.

Dugardin s'approcha d'elle. Il était ému.

— Mademoiselle, dit-il, s'il n'est permis de me faire écouter de vous j'ose vous demander de renoncer à votre projet. Vous le voyez, le refus même de maître Toulfran de nous conduire indique suffisamment le danger d'une pareille entreprise. Je vous supplie de ne pas braver inutilement le péril.

Elle le regarda dans le blanc des yeux, très touchée, au fond de cette sollicitude.

(A suivre.)

ESSAYEZ LES

"Pilules Cardinales"

DU DR ED MORIN

Elles sont incomparables pour les femmes pâles ; les jeunes filles sans énergie et toutes les personnes ayant besoin d'un Tonique supérieur. Se vendent partout.

Pour Chaplets des RR. PP. Croisiers, Médailles et Petits Chaplets de St Antoine, Timbres-poste oblitérés. Ecrivez à Agence de l'Ecole Apostolique de Bethléem, No. 155 rue Shaw, Montréal, P.Q.

L. M. C. YVON, L. D. S.
DENTISTE
93, RUE MADON, SAINT-HYACINTHE.
en face la maison du Dr Beaudry.

ALLUMETTES!

DEMANDEZ A VOTRE EPICIER
LES ALLUMETTES

E. B. EDDY.

Graine de Mil
Graine de Treble

LA PLUS GRANDE QUANTITÉ DE
MIL ET DE TREBLE SE TROUVE
CHEZ

L. S. PLAMONDON,
ACTON-VALE.

COMME j'ai acheté un char complet de Mil et de Treble en Décembre dernier et que depuis le 1^{er} mai j'ai une hausse de 50 c. et le treble 1/2 par livre, je suis en position de fournir à mes nombreuses pratiques et au public en général ce dont ils ont besoin à des prix si bas que chacun en sera étonné. On trouve en toute espèce de grain de semence, blé, orge, pois, lentille, etc., etc. Tous des grains du Haut Canada. Les grains de semence vendus ici depuis neuf ans à cause de leur pureté et leur qualité sont reconnus par tous comme étant les meilleurs et beaucoup supérieurs à tout grain acheté dans les environs.

Vous trouverez aussi une quantité considérable de peinture (blanc de plomb pur) achetée avant la hausse. Peinture au gallon de la marque (Prison Brand) ce qui y a de mieux sur le marché. Peinture à l'huile de la couleur maison Canada Paint Co. Oxyde de fer en poudre, huile, mastic, etc.

Il ne faut pas oublier que j'ai en un char de vitre l'an dernier avant la hausse de 65 c. par boîte que je puis vendre au prix du gros d'aujourd'hui. Vous trouverez les vitres jusqu'à 40 pouces. La vraie ligne n'a qu'à fournir les patrons pour vitres rondes ou ovales, les prix sont de la vitre est chargée, le tailleur est toujours gratuit.

Je conseille à tous ceux qui ont des bâtisses à faire d'acheter leurs clous le plus tôt. Il y a déjà une hausse sur cet article de 15 c. par quart. Messieurs les forgerons trouveront toujours comme par le passé du fer en barre, fer à chevaux, fer mallable, clous à cheval, etc., etc.

Vous devez tous savoir que le fer en général est en hausse et que j'ai acheté avant cette hausse. J'ai toujours en main du charbon de forge. J'ai reçu en février 50,000 boules (bolts) que je vendrai à l'ancien prix malgré que la hausse soit de 15 c. par cent.

Eh ! pour argent comptant l'acheteur trouvera profit. UNE VISITE EST SOLICITEE.

L. S. PLAMONDON,
Place du Marché - - - Acton-Vale

Outre les effets mentionnés vous trouverez le plus gros stock de groeniers, provisions, épices et surtout trois paniers de vaisselle anglaise importée aux prix de la vaisselle commune.

PATENTS
PROMPTLY SECURED

Send a stamp for our beautiful book "How to get a Patent." What profitable to invent? and "Practical Patent" Advice from the MODERATE. MARION & MARION, EXPERTS, Temple Building, 105 St. James Street, Montreal. The only firm of Graduate Engineers in the Dominion transacting patent business exclusively. Mention this paper.

Seule ligne directe pour la France

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette compagnie, qui sont d'un grand tonnage, partent tous les Samedis de New-York pour le Havre de la jetée No 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus à St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autre, au gré des voyageurs.

Pour informations on Billets de passage on le transport des marchandises s'adresser à :

A. A. CONNELL,
40 Rue Groulx, St-Hyacinthe

Le Pin Rouge

du SUD du
Dr HARVEY

GUERIT LA TOUX

25c. la bouteille. En vente partout.

CHEM DE MEDICINE HARVEY, Mfrs,
Montréal.

GRAND-TRONC

Heures des trains à partir du 12 Mars 1899.

DE MONTREAL A L'EST

DÉPART DE	Exp. de Jour	Pass.	Train local	Exp. de nuit
Montréal....	A. M. 7 50	P. M. 4 00	P. M. 5 30	P. M. 8 30
St-Lambert....	8 10	4 20	5 50	8 51
Bellevue....	8 25	4 35	6 04	9 24
St-Hilaire....	8 40	4 50	6 24	9 39
St-Mathias....	8 55	5 05	6 39	9 54
St-Hyacinthe....	9 10	5 20	6 50	10 09
St-Rose....	9 25	5 35	7 05	10 24
St-Léon....	9 40	5 50	7 20	10 39
St-Jovite....	9 55	6 05	7 35	10 54
Dundas....	10 10	6 20	7 50	11 09
St-Basile....	10 25	6 35	8 05	11 24
Sherbrooke....	11 26	7 55	12 50	
Compton....	8 23			
Coaticook....	12 08	8 38	1 40	
Manville....	11 10	7 28	4 03	
Arthabaska....	11 30	8 18	4 48	
Sainte-Julie....	12 58	9 00	5 40	
Québec, Arr....	2 10	10 40	7 30	

DE L'EST A MONTREAL

DÉPART DE	Expres	Passager	Passager	Passager	Local
Québec....	P. M. 7 00	P. M. 12 15	A. M. 8 58	A. M. 1 10	P. M. 8 30
Sainte-Julie....	9 00	2 05	5 58		
Arthabaska....	9 59	2 45	6 31		
Danville....	10 42	3 25	7 07		
Coaticook....	1 40	2 21	6 50		
Compton....	1 55	2 36	7 07		
Sherbrooke....	2 25	3 03	7 40		
Richmond....	11 20	3 40	10 30	8 30	
Dundas....	4 05	4 25	11 04	8 59	
Acton....	4 25	4 45	11 30	9 24	
Upton....	4 52	5 05	11 44	9 38	
Saint-Léon....	5 00	5 02	11 50	9 44	
Britannia Mills	5 06	5 08	11 56	9 48	
St-Hyacinthe....	5 27	5 30	12 10	10 04	7 30
St-Mathias....	5 45	5 45	12 27	10 20	7 42
St-Hilaire....	6 00	5 56	12 40	10 34	7 56
Bellevue....	6 08	5 59	12 43	10 37	7 59
St-Lambert....	6 40	6 30	1 15	11 10	8 30
Montréal, Arr....	7 00	6 50	1 35	11 30	8 50

Chemin de fer Drummond

Trains allant à l'Est. STATIONS. Trains allant à l'Ouest.

Pass. No. 1	G. T. gare Bonaventure.	Pass. No. 2
P. M. 4.00	Montréal....	P. M. Ar. 12.05
5.45	St-Hyacinthe....	9.10 a.m.
5.50	St-Rose....	9.08
6.10	St-Edmond....	8.47
6.25	St-Hilaire....	8.35
6.37	St-Eugène....	8.23
6.43	Dunham....	8.13
6.58	St-Germain....	8.04
7.13	Drummondville....	7.49
7.28	St-Cyrille....	7.34
7.37	Carmel....	7.25
7.52	Mitchell....	7.08
8.13	St-Jean-sur-Richelieu....	6.53
8.34	St-Monique....	6.30
8.55 Arr.	Nicolet....	Dep. 6.10
P. M.		A. M.

Les trains circulent tous les jours, les dimanche exceptés.

WM MITCHELL, Gérant-Général.



The most fascinating invention of the age. Always ready to entertain, it reproduces the music of bands, orchestras, vocalists or instrumentalists. There is nothing like it for an evening's entertainment at home or in the social gathering. You can sing or talk to the heart's content and reproduce immediately and as often as desired, your song or words.

Other so-called talking machines reproduce only records of cut and dried subjects, specially prepared in a laboratory; but the Graphophone is not limited to such performances. On the Graphophone you can easily make and instantly reproduce records of the voice, or any sound. Thus it constantly awakens new interest and its charm never fresh. The reproductions are clear and brilliant.

Graphophones are sold for \$10 up

Manufactured under the patents of Bell, Tainter, Edison and Macdonald. Our establishments are the headquarters of the world for talking machines and Talking Machine Supplies. Write for catalogue.

COLUMBIA PHONOGRAPH CO., Dept. 30

1147-49 & 143-45 BROADWAY, N. Y.

NEW YORK. PARIS. CHICAGO.

ST. LOUIS. PHILADELPHIE.

BALTIMORE. WASHINGTON. BUFFALO.

Nouvelle Revue Internationale

PARAISANT

LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Directeur : LE BARON STOKER

Bureaux : 23 Boulevard Poissonnière, Paris.

La Nouvelle Revue Internationale publie dans chaque numéro un grand article sur la Politique européenne, du célèbre écrivain EMILIO CASTELAR et des Nouvelles, Contes, Légendes, Romans, Chroniques, Etudes politiques, Littéraires, artistiques, philosophiques et scientifiques. Recueil de voyages et d'aventures, abondamment illustré de plus illustres écrivains — Jules Verne, Paul Bourget, Alphonse Daudet, François Coppée, Tony Revillon, Guy de Maupassant, Frédéric Mistral, Armand Silvestre, Mme. Rattazzi, Camille Flammarion, Hector Malot, Aurélien Scholl, Jean Rameau, Edmond Rostand, Paul Arène, Camille Lemonnier, Edmond Picard, Henry Gréville, Louis Hatisson, Jean Richepin, Pierre Loti, Paul Deschanel, Jean Aicard, de Marcère, J. Gaudy, Canovas del Castillo, etc.

Correspondances des principales villes du monde entier.

La Revue est lue dans les Ambassades, les Bibliothèques parlementaires, les Cercles mondains, les principaux Hôtels, les Casinos, les Paquebots, en Trains de luxe, etc.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et du 15 juillet.

ABONNEMENTS

France - (Un an).... 60 fr. (Six mois).... 30 fr

Etranger - 65 fr.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE est imprimé et publié par Louis LEBLANC, avec Louis-Alexandre GENDRON, avocat, et ROBERT VILLE DE LA ROCHER, étudiant en droit, aux trois demeures en la cité d'Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, Québec et sont les seuls éditeurs et propriétaires. Ce journal est imprimé et publié en la cité de Saint-Hyacinthe rue Duquesne No 25.

"CROWN ACME" HUILE LUMINEUSE

Demandez à votre fournisseur l'huile "CROWN ACME". S'il ne l'a pas, demandez lui pourquoi il vous vend de l'huile Américaine plus chère, sale, sulfureuse, fumeuse, ou de l'huile Canadienne fabriquée à l'ancienne façon.

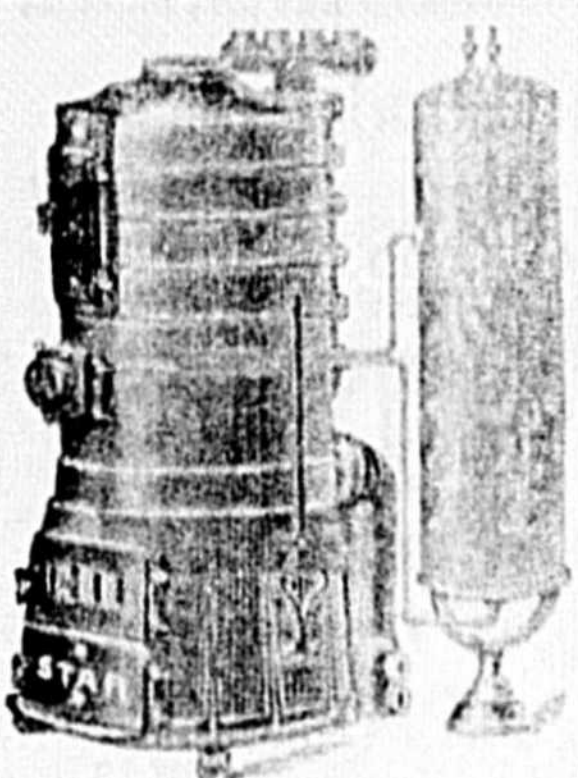
L'HUILE "CROWN ACME" BLANCHE ET BRILLANTE COMME DE L'EAU, raffinée à l'Acide, est certainement égale aux huiles Américaines et à meilleur marché.

Si vous ne pouvez recevoir satisfaction de votre fournisseur, écrivez à :

The BUSHNELL Co., Ltd., Montreal.

A. BLONDIN.

O. DAoust.



A. BLONDIN & Cie

PLOMBIERS

NO 144 RUE CASCADES.

MM. BLONDIN & Cie font une spécialité de la pose des fournaies à l'eau chaude et à la vapeur ont des appareils de chauffage de posés à l'eau chaude et à la vapeur en partie dans toutes les provinces, de la Puissance, telles que celle du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario.

MM. Blondin & Cie ont aussi une nouvelle machine pour couper et tarauder les tuyaux et faire les nippers à meilleur marché qu'à Montréal et ailleurs.

Valves nécessaires aux fromagers.
Tuyaux en fer et en plomb.
Tuyaux en gros.
Appareils à gaz.
Appareils de chauffage et de lieux d'aisance.
Matériaux de première classe.

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est respectueusement sollicitée :

TELEPHONE : Atelier 88 ; Maison privée 244.

IMPRIMERIE DU

"Courrier de Saint-Hyacinthe"

213 RUE CASCADES.